

Renvoi au comité de sûreté générale de l'adresse de la société populaire de Bar-sur-Ornain, qui s'indigne du complot et demande qu'il soit décrété que chaque individu rendra compte à sa municipalité de ses moyens de subsister et de sa fortune depuis 1789, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de sûreté générale de l'adresse de la société populaire de Bar-sur-Ornain, qui s'indigne du complot et demande qu'il soit décrété que chaque individu rendra compte à sa municipalité de ses moyens de subsister et de sa fortune depuis 1789, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 22;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28822_t1_0022_0000_6

Fichier pdf généré le 30/01/2023

Affranchie : du milieu des décombres fumans d'une ville rebelle, les amis de l'égalité, les martyrs du patriotisme, vous crient de rester inébranlables au poste où vous a placés la confiance du souverain. Lancez la foudre populaire sur les traîtres, et périsse jusqu'au dernier conspirateur; qu'ils soient anéantis, ceux qui ne veulent point du gouvernement révolutionnaire.

« Lyon n'est plus, la foudre vengeresse a renversé les orgueilleux remparts. Bientôt, sans doute, épurée au creuset de la justice nationale Commune-Affranchie méritera de rentrer dans le sein de la République, et ses habitans soupireront après le moment d'être remis au nombre des enfans de la patrie. Si, contre notre attente, quelque traître nouveau oseroit s'y montrer, nous sûmes affronter la mort à notre poste pour la défense du peuple; eh bien! nous saurons mourir pour la liberté et notre mort même contribuera à en assurer le triomphe.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Commune-Affranchie, s.d.] (2).

« Citoyens législateurs,

Grâce au génie de la Liberté, la patrie est encore une fois sauvée, et la vertu a triomphé du crime. Du milieu des décombres fumants d'une ville rebelle, les amis de l'égalité, les martyrs du patriotisme vous crient de rester inébranlables au poste où vous appela la confiance et la volonté du souverain; lancez la foudre populaire sur les traîtres, et périsse jusqu'au dernier conspirateur si les tyrans conjurés jettent parmi nous les brandons de la discorde, malheur à quiconque oseroit s'en saisir pour proroger la guerre intestine qu'ils veulent à l'ordre du jour plutôt que la guerre extérieure. Législateurs, du centre d'unité, promenez l'œil sévère de l'infatigable surveillance sur toute l'étendue de la République, qu'ils soient anéantis, ceux qui ne veulent point du gouvernement révolutionnaire, qu'ils soient anéantis à jamais les vils scélérats qui, par d'infénales combinaisons, cherchent à tourner contre la liberté et la Patrie les mesures mêmes prises pour leur triomphe et leur salut! L'abjection du peuple, le mépris outrageux des droits de la nature, et de la société opérèrent la Révolution, l'amour ardent de la patrie et de l'humanité la soutient, c'est au courage inébranlable, et à l'inflexible probité à l'achever, la République doit être fondée, assise sur toutes les vertus.

Citoyens législateurs, Lyon n'est plus.... [Suit le passage reproduit ci-dessus au P.V.]

RICHARD (*off. mun.*), BERTRAND (*maire*), DUBOIS (*notable*), LEFRANC (*off. mun.*), BOURCHENO (*off. mun.*), TURIN (*off. mun.*), ROCH (*off. mun.*), CARTERON (*off. mun.*), CHAROT (*off. mun.*), MÉLIRET, J.-B. FOREST (*off. mun.*), ARNAUD-LYON (*off. mun.*), PERROTIN (*agent nat.*), DEYRIEUX, AUBRY, B. CHAVANES (*notable*), VIAL fils (*notable*), GREPAT (*notable*), PERRACHON, MIRABEL (*notable*), PATOUILLARD (*notable*), DELEVAUX (*notable*), P. VIGIER (*notable*), ROUSSEL (*notable*), SOUDRAT (*no-*

(1) P.V., XXXIV, 353. Bⁱⁿ, 19 germ. (suppl^t); Débats, n° 568, p. 351.

(2) C 298, pl. 1037, p. 27.

table), DUBOIS (*off. mun.*), SICO (*notable*), PARENTHOIT (*off. mun.*), ROIZON, AYÈDE cadet, MAISONNEUVE (*notable*), BADIN (*notable*), MILOU (*off. mun.*), Paul CHABUS (*off. mun.*), Ant. ROUX (*off. mun.*), JACOB (*off. mun.*), BICON (*off. mun.*), MICHAUD (*notable*), VÉRIER (*notable*), MORGEY (*notable*), L'EMERY (*off. mun.*), FRANIULLE (*off. mun.*), RICOU (*secrét. greffier*).

44

La société populaire, montagnarde, jacobite et révolutionnaire de Bar-sur-Ornain, exprime l'indignation dont elle a été saisie en apprenant l'affreux complot tramé par des hommes pervers contre la liberté. Elle félicite la Convention sur la froide intrépidité qu'elle a déployée dans cette circonstance, l'invite à rester à son poste et demande qu'il soit décrété que chaque individu rendra compte à sa municipalité de ses moyens de subsister et de sa fortune depuis 1789.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de sûreté générale (1).

45

Les membres composant la société populaire régénérée de Bar-sur-Aube félicitent la Convention nationale sur son décret du 23 ventôse contre les conspirateurs, applaudissent à l'énergie avec laquelle elle a déjoué les derniers complots et jurent de lui être constamment attachés.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Bar-sur-Aube, 6 germ. II] (3).

« Il y a déjà trop longtemps, Citoyens, que la vertu lutte contre le vice. Il y a déjà trop longtemps que les méchants cherchent à entraver votre marche rapide, à laquelle seule nous serons redevables de la régénération de la France. Mais grâce à votre énergie les complots de ces mauvais citoyens sont toujours déjoués. Tel qu'un rocher contre lequel viennent se briser les vagues d'une mer en furie, on ne vous a vu opposer aux passions et aux efforts mutinés de tant d'ennemis jaloux que le courage et l'impassibilité du juste. Il vous a fallu, Citoyens Représentans, une constance plus que romaine pour suivre et pénétrer tous les tours et détours du labyrinthe où la cupidité dévorante et le crime se retireraient et se cachaient comme le Minotaure.

La justice du peuple a éclaté, et nous avons senti que c'était à vous à la diriger. Aussi venez-vous de rendre un décret, le 23 ventose dernier, contenant des mesures répressives des conjurations contre le peuple français et sa liberté.

(1) P.V., XXXIV, 354. J. Sablier, n° 1234; Bⁱⁿ, 19 germ. (suppl^t); Débats, n° 568, p. 351.

(2) P.V., XXXIV, 354. Bⁱⁿ, 19 germ. (suppl^t); Débats, n° 568, p. 357.

(3) C 299, pl. 1053, p. 7.